[Prenom][NOM]
[Adresse1]
[Code Postal] [VILLE]
Tél. : 01.23.45.67.89

[Nom Destinataire]
[Adresse Destinataire]
[Code Postal] [VILLE]
Paris, le 05/11/2026

Objet : Mise en demeure de régler les pensions alimentaires impayées (dossier [numéro de dossier])

Madame, Monsieur,

Par jugement rendu le [date du jugement] sous la référence [référence du jugement], le juge aux affaires familiales du tribunal de [Ville] a fixé à votre charge le versement d'une pension alimentaire destinée à l'entretien et à l'éducation de [prénom de l'enfant ou des enfants]. Cette pension, d'un montant de [montant mensuel] euros par mois, doit être réglée à terme échu, au plus tard le [jour] de chaque mois, par virement sur mon compte ou par tout autre moyen convenu entre nous.

Or, je constate qu'à ce jour vous ne vous êtes pas acquitté de cette obligation pour les mois suivants : [liste des mois impayés]. Le détail des échéances non réglées fait apparaître un arriéré total de [montant total dû] euros, somme qui ne tient pas compte des mensualités à venir, lesquelles restent intégralement exigibles aux dates prévues.

Je vous rappelle que cette pension a été décidée par une juridiction et qu'elle s'impose à vous tant qu'une nouvelle décision de justice ne l'a pas modifiée ou supprimée. Une éventuelle difficulté financière ou un désaccord de votre part ne vous autorisent pas à interrompre les versements de votre propre initiative. Le défaut de paiement vous expose à des conséquences sérieuses que je souhaite vous exposer clairement.

En conséquence, je vous mets en demeure de me régler la totalité de la somme due, soit [montant total dû] euros, dans un délai de [nombre de jours] jours à compter de la réception de la présente lettre. Je reste ouverte à la mise en place d'un échéancier raisonnable si votre situation le justifie, à condition que vous me contactiez sans tarder afin d'en convenir ensemble par écrit.

À défaut de paiement ou d'accord dans ce délai, je me verrai contrainte d'engager les voies de recouvrement à ma disposition. Je pourrai notamment saisir l'Agence de recouvrement et d'intermédiation des pensions alimentaires, par l'intermédiaire de la caisse d'allocations familiales ou de la mutualité sociale agricole, ou encore mandater un commissaire de justice afin de recouvrer les sommes dues. Ces démarches occasionneront des frais et des prélèvements qui s'ajouteront à votre dette.

Je vous rappelle enfin que le fait de demeurer plus de deux mois sans s'acquitter d'une pension alimentaire fixée par décision de justice constitue un délit pouvant donner lieu à des poursuites pénales et à un dépôt de plainte. J'espère vivement que vous régulariserez la situation dans le délai imparti et qu'il ne sera pas nécessaire d'en arriver à de telles mesures.

Dans cette attente, et comptant sur votre diligence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

[Prenom][NOM]

Signature